

# La compostière leur pourrit la vie

À Turenne, les riverains de la compostière s'irritent. Comme leurs yeux, leur nez ou leur gorge cet été par temps de canicule. Une pétition réclame d'urgence la fermeture du site.

LAURENT DERNE

« **C**et été, avec la canicule, c'était infernal. En journée, on ne pouvait pas manger dehors. Et la nuit, impossible d'ouvrir la fenêtre. J'en arrivais à avoir la nausée. Et je n'osais plus inviter personne à la maison ».

Lovée dans un écrin de verdure sur les hauteurs de Turenne, la maison de Jacques et Jeannine Lanfroy, frère et sœur de soixante-dix printemps, a perdu beaucoup de son charme depuis le mois de janvier 2005. Date de l'installation d'une compostière à « 200 mètres à vol d'oiseau » de chez eux. Comme de nombreux riverains groupés en association (lire par ailleurs), ils dénon-



**NUISANCES.** « Cet été, par temps de canicule, on ne pouvait ni manger dehors, ni ouvrir les fenêtres la nuit tant la puanteur était forte », se lamentent Jacques et Jeannine, les plus proches voisins de la compostière. (PHOTO : FRÉDÉRIC LIERPNIER)

cent les nuisances olfactives générées par cette structure. « En fonction du vent, l'odeur est insoutenable. Certains ont les yeux qui piquent ou la gorge qui s'irrite », insiste Antoine Thieffry, vice-président de « Turenne environnement ».

À travers un recours amiable devant le préfet, les riverains réclament « la fermeture ou la couverture » de cette ancienne carrière « inappropriée » selon eux, à une telle activité.

Exploitée par la société agro développement, la compostière de Turenne transforme

chaque année 15.000 tonnes de déchets végétaux en engrais bio. Des produits issus en majorité de l'industrie agro-alimentaire locale.

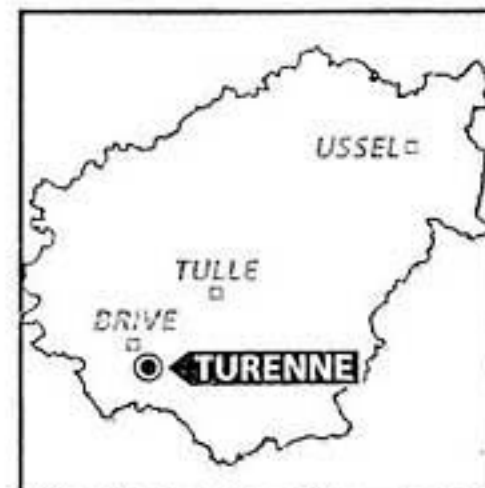
Selon des prélèvements olfactifs « effectués en février par un laboratoire extérieur », les relevés étaient « largement in-

férieurs aux normes en vigueur », assure l'entreprise.

## Des maisons ont perdu jusqu'à 50 % de leur valeur

Les riverains, eux, ne désarment pas. « Aujourd'hui, les maisons et les terrains alentours ont perdu plus de 50 % de leur valeur, tonne Pierre Verlhac, pétitionnaire et agent immobilier. Le préjudice est immense ». Solution proposée : faire réaliser une « étude de

nez » qui permettrait « de manière subjective, de déterminer ce que les êtres humains ressentent et qui ne peut être rapporté en chiffres ». La balle est désormais dans le camp des services de l'Etat. ■



## « Nous sommes aux normes »

« Notre activité se déroule dans un cadre légal. Nous respectons un cahier des charges très strict quant à la protection de l'environnement et des normes très lourdes pour assurer sa salubrité ». L'entreprise agro développement dit tout ignorer de l'action engagée par les associations devant le préfet. « Jusqu'à présent, nous avons toujours eu une approche constructive avec les riverains et la mairie de Turenne ». Les doléances exposées en pleine lumière auront-elles raison de ces relations de « bon voisinage » ? ■

## 450 signatures pour la fermeture

« Turenne environnement » et « Sauvegarde de Turenne » viennent d'adresser au préfet une pétition rassemblant près de 450 signatures de riverains mécontents.

Ces derniers réclament « la fermeture de la compostière ». « Personne ne conteste l'intérêt écologique du compostage des déchets, estime la première association. Chacun s'interroge, en revanche, sur le choix d'implantation de cette activité : une crête de falaises rocheuses exposée aux vents, très proche de nombreuses habitations et à portée de Turenne, l'un des plus beaux villages de France ».

La seconde association enfonce le clou auprès du préfet. Elle en appelle au code de la santé publique. « Au vu des troubles anormaux de voisinage et du risque sanitaire qui pèse sur les riverains [veuillez, prendre les dispositions nécessaires pour que cette exploitation mette un terme définitif aux nuisances qu'elle génère]. À noter que Yves Gary, maire de Turenne, actuellement à l'étranger, a lui-même apposé sa signature sur la pétition. ■